



	FICHE TECHNIQUE DE FORMATION							
	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL CUISINE							
	Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Cuisine occupe un poste dans tous types de cuisines. Sous l'autorité d'un responsable : - il contribue à la satisfaction de la clientèle de l'entreprise ; - il assure la production culinaire, sa distribution en mettant en œuvre les techniques spécifiques à l'activité ; - il respecte les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur ; sa pratique							
Présentation								
	professionnelle est respectueuse de l'environnement ; - il contribue au bon fonctionnement de l'entreprise.							
	Elle est dispensée par la voie de l'alternance.							
Population concernée	Toute personne ayant un projet professionnel dans le secteur de la Restauration commerciale, restauration collective, entreprises connexes à l'industrie hôtelière							
Pré-requis	La formation du CAP Cuisine est accessible à partir du niveau 3e ou équivalent.							
Conditions d'accès	Test de positionnement avec entretien individuel pour valider le projet professionnel.							
	 ☑ Connaître les produits et les techniques de préparation et de cuisson ; ☑ Maîtriser les gestes de base demandés pour le CAP Cuisine ; 							
Objectifs de la formation	✓ Apprendre à réaliser les préparations de base ;							
Tormation	☑ Connaître les règles d'hygiène et de sécurité qui s'appliquent en cuisine ;							
	☑ Approfondir vos connaissances générales sur le secteur culinaire.							
Le contenu	PÔLE 1 — « Organisation de la production de cuisine » Les activités sont menées pour anticiper et préparer la phase de production culinaire Activité 1 — Participer aux opérations d'approvisionnement et de stockage 1. Réceptionner et contrôler les livraisons et les stocks quotidiennement 2. Utiliser les supports et les outils nécessaires à l'approvisionnement et au stockage 3. Transmettre à son responsable les informations liées à l'approvisionnement 4. Appliquer les procédures de stockage, de tri sélectif et de consignation 5. Participer aux opérations d'inventaire Activité 2 — Contribuer à l'organisation d'une production culinaire 6. Prendre connaissance des consignes et des fiches techniques de fabrication 7. Identifier les besoins en matériels et en matière d'oeuvre 8. Déterminer les techniques nécessaires à sa production 9. Ordonner et planifier sa production en fonction de tous les éléments de contexte							





PÔLE 2 – « Préparation et distribution de la production de cuisine »

Les activités de production sont menées dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de santé. Elles prennent en compte les bonnes pratiques en matière d'environnement

Activité 3 – Organiser le poste de travail tout au long de l'activité de cuisine

- 10. Contrôler les denrées nécessaires à sa production
- 11. Mettre en place et maintenir en état le poste de travail
- 12. Appliquer les procédures de conservation et de conditionnement des denrées

Activité 4 – Mettre en œuvre les techniques de base et cuisiner

- 13. Réaliser les techniques préliminaires
- 14. Cuisiner:
 - □ des appareils, des fonds et des sauces
 □ des entrées froides et des entrées chaudes
 □ des mets à base de poissons, de coquillages, de crustacés
 □ des mets à base de viandes, de volailles, de gibiers, d'abats, d'œufs
 □ des garnitures d'accompagnement

Préparer des desserts

- 15. Cuisiner des produits et des spécialités caractéristiques d'une région ou d'un territoire
- 16. Contrôler la qualité gustative tout au long de la production

Activité 5 – Contrôler, dresser et envoyer la production

- 17. Apprécier et rectifier si nécessaire sa production culinaire
- 18. Dresser dans le respect des consignes
- 19. Envoyer les préparations culinaires

Activité 6 – Communiquer dans un contexte professionnel

- 20. Adapter sa tenue et son attitude aux codes professionnels de l'entreprise
- 21. Rechercher et utiliser les informations économiques, sociales et juridiques spécifiques au secteur professionnel
- 22. Rendre compte de son activité à son responsable
- 23. Communiquer au sein de l'entreprise
- 24. Communiquer avec les clients, les tiers

Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique Français

Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire

Devenir un lecteur compétent et critique

Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique

Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures

Repérer la situation on étudiée dans le temps et dans l'espace

Relever, classer et hiérarchiser les informations contenues dans un document selon des critères donnés Acquérir une démarche citoyenne à partir de son environnement quotidien





	Éducation physique et sportive						
	Réaliser une performance motrice maximale						
	Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains						
	Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité						
	Langue vivante						
	Compétences de niveau A2 du CECRL						
	S'exprimer oralement en continu						
	Interagir en langue étrangère						
	Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère						
	Mathématiques- Sciences physiques et chimiques						
	- Rechercher, extraire et organiser l'information.						
	- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.						
	- Expérimenter.						
	- Critiquer un résultat, argumenter.						
	- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.						
Les modalités	Salles de cours et Laboratoires avec postes équipés du matériel nécessaire à la préparation et au conditionnement des productions culinaires. Toutes les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur pour la diffusion de diaporama et de film et d'un tableau blanc rectangulaire mural.						
pédagogiques	Formation présentielle : alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas, jeu de rôle, mise en situation).						
	Intervenants : artisans qualifiés de la restauration et professionnels dans la matière enseignée.						
	Suivi :						
	Le salarié est évalué tout au long de son parcours de formation dans toutes les matières.						
	Un relevé de note et deux bulletins de notes semestriels avec appréciations des formateurs sont édités chaque année.						
Suivi	Un suivi pédagogique personnalisé est mis en œuvre.						
Evaluation de la formation	Deux visites annuelles sont programmées en entreprise.						
Sanction de la formation /Type	CERTIFICATION : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE CUISINE						
de validation	Diplôme national reconnu par l'Éducation Nationale de niveau 3.						
	Pour obtenir le diplôme, le salarié doit obtenir la moyenne générale à l'examen.						





		Spécialité Cuisine de certificat d'aptitude professionnelle		Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		privés Apprentis d'apprentiss Formation continue Enseigner	(établissements hors contrat) (CFA et sections sage non habilités) professionnelle (établissements privés) nent à distance - its individuels		
	Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée		
	UNITÉS PROFESSIONNELLES								
	EP 1 Organisation de la production de cuisine	UP1	4	CCF	(1)	Ponctuel écrit	2 h		
	EP 2 Réalisation de la production de cuisine	UP2	14 (2)	CCF		Ponctuel pratique et oral	6 h (3)		
	UNITÉS GÉNÉRALES								
	EG1 Français, Histoire-Géographie el Enseignement moral et civique	UG1	3	Co	CCF CCF		2 h 15		
	EG2 Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	UG2	2	C			2 h		
	EG3 Éducation physique et sportive	UG3	1	CC			Ponctuel		
	EG4 Langue vivante (4)	UG4	1	CC	CCF	Ponctuel oral	20 mn		
	Épreuve facultative de langue (5	UF		Ponctuel oral	20 mn	Ponctuel oral	20 mn		
	 (1) Contrôle en cours de formation (2) Dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (3) Dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement (4) Ne sont autorisés que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur (5) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreu n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Ce épreuve est précédée d'un temps égal de préparation. 								
Mise en œuvre de la formation	24 mois de formation en al	n cen		2,5 jour (et				
	NOMBRE DE PARTICIPANTS 15 participants par groupe								
Les modalités	Tarif fixé en nombre de jours /stag,								
financières et de prise en charge	Éligibilité aux dispositifs d	e fina	nceme	ent de la f	ormation	profess	ionnel.		